

"Troubles mentaux : quelles conséquences sur le maintien dans l'emploi ?" - Études et résultats n° 885 de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), juillet 2014

01/07/2014

Cette étude rappelle qu'environ "12 % des femmes et 6 % des hommes âgés de 30 à 55 ans, qui travaillent en 2006, déclarent souffrir au moins d'un trouble mental (trouble anxieux généralisé ou épisode dépressif caractérisé)". Il est mentionné que "le maintien dans l'emploi est moins fréquent dans la population déclarant des troubles mentaux. En effet, 86 % des femmes et 82 % des hommes porteurs de ces troubles ont conservé une activité professionnelle en 2010, contre respectivement 92 % et 93 % des personnes n'en déclarant pas".